



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

0,7 UEC

Nouveau regard sur le climat – le cas particulier des microclimats en agriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Description

La formation vise à agir sur la perception et la compréhension des conseillers agricoles face au rôle du climat - et particulièrement des microclimats - dans l'agriculture. Le climat est ici abordé par un géographe, dans l'optique d'une géographie agricole appliquée. À partir de la présentation de concepts, de cas concrets et par l'utilisation soutenue de cartes, les participants apprendront à identifier les conditions qualifiant un microclimat et à identifier les potentiels agricoles s'en dégageant. L'arrimage entre les apports du géographe et ceux des conseillers agricoles participants à la formation enrichira les échanges et apprentissages.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- comprendre le rôle et les répercussions des microclimats en agriculture;
- repérer les éléments visuels déterminant des aires à potentiel microclimatique et les signes visibles en agriculture;
- référer à des cas connus et documentés au Saguenay–Lac-Saint-Jean et ailleurs;
- intégrer ses nouvelles connaissances à sa pratique en adaptant son approche professionnelle pour considérer le potentiel des microclimats;
- favoriser une utilisation agricole optimale du potentiel d'un microclimat sur un territoire en présentant ses caractéristiques.

Contenu

- Introduction
 - La géographie agricole et ses bases théoriques
 - Thermodynamique
 - Utilisation des microclimats en agriculture – possibilités de transfert à la pratique du conseiller agricole
- Les critères de détermination
 - Éléments phénoménologiques (signes visibles)
 - Éléments de géographie physique (cirques, ensoleillement, proximité de l'eau, orientation des murs parois, etc.)
 - Exercices à partir de cartes
- Présentation de cas connus
 - Saint-Fulgence, Saguenay
 - Lac Léman, Lausanne
 - Exercice en groupe permettant d'identifier ensemble d'autres aires à potentiels microclimatiques au Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Bilan du transfert des apprentissages

Clientèle visée

- Les conseillers agricoles en exercice au Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Les membres de l'ordre des agronomes du Québec



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.